

## L'AVANTAGE FISCAL

### MONTANT DE L'AIDE FISCALE

Régime applicable	Plafond maximal des dépenses*	Aide fiscale de 50% par an et par foyer fiscal
<b>Régime général</b>	12 000 €	6 000 €

### PRESTATIONS OUVRANT DROIT A UNE AIDE FISCALE LIMITEE

Activités	Plafond maximal des dépenses	Aide fiscale de 50% par an et par
<b>Prestations de petit bricolage dites « hommes »</b>	500 €	250 €
<b>Petits travaux de jardinage</b>	5 000 €	1 500 €

#### Les bénéficiaires:

Les contribuables fiscalement domiciliés en France

- ◆ Pour leurs dépenses d'aide à domicile dans leur résidence principale ou secondaire située en France
- ◆ Pour l'emploi direct d'un salarié, ou le recours à un organisme agréé services à la personne
- ◆ Pour les dépenses d'aide à domicile de leurs ascendants (père/mère/beau-père/belle-mère ou autre ascendant en ligne directe)
  - ° si l'ascendant est susceptible de bénéficier de l'APA
  - ° pour des services exercés à la résidence de l'ascendant
  - ° l'ascendant renonce à la déduction de la pension alimentaire de son revenu global

#### Le crédit d'impôts

Les personnes non imposables contribuables fiscalement domiciliés en France

- ◆ Les célibataires, veufs ou divorcés qui exercent une activité professionnelle ou sont inscrits sur la liste des demandeurs d'emploi prévue à l'article L.5441-1 du code du travail durant 3 mois au cours de l'année du paiement des dépenses.
- ◆ Les personnes mariées ou ayant conclu un pacte civil de solidarité, soumises à une imposition commune, qui toutes deux satisfont à l'une ou à l'autre des conditions posées à l'alinéa précédent.

La réduction d'impôt est applicable dans tous les cas où le bénéfice du crédit d'impôt n'est pas ouvert.

**Le paiement en espèces n'ouvre pas droit à avantages fiscaux.**

#### Justificatif

Joindre à sa déclaration de revenus l'attestation établie par l'URSSAF, s'il s'agit d'un emploi direct, ou par l'organisme agréé (association ou entreprise)

\* exclure les aides du montant des dépenses déclarées (APA, PAJE, aides financières des employeurs pour CESU préfinancé ou autres, etc...)

*Texte de références: Code général des impôts Art.199 sexdecies*

*Article 70 de la loi de finances rectificative pour 2006 (N°2006-1771 du 30.12.2006)*

*Article 60 de la loi instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale (n° 2007-290 du 05.03.2007)*

Suivi de la prestation:

**COMPRIS** dans le tarif horaire

**TARIF**

Frais de dossier et d'évaluation:

**GRATUITS**

Prestations « Qualité Maison de l'Aide à Domicile »						
		TARIF*	Après éventuel avantage fiscal**	APA	Après éventuel avantage fiscal**	PCH
<b>AIDE DOMESTIQUE (1)</b>	JOURS OUVRÉS	<b>20,30€</b>	10,15€	<b>20,28€</b>	10,14€	<b>25,05€</b>
	DIMANCHES ET	<b>25,37€</b>	12,68€			
<b>AIDE DIRECTE (2)</b>	JOURS OUVRÉS	<b>23,38€</b>	11,69€	<b>22,95€</b>	11,48€	
	DIMANCHES ET	<b>29,23€</b>	14,61€			
	JOURS FERIÉS					

Prestations « Accompagnement Spécifique »			
Demandes ponctuelles, périodes très courtes, horaires spécifiques, modalités d'intervention et demandes particulières			
		TARIF	Après éventuel avantage fiscal**
<b>AIDE DOMESTIQUE (1)</b>	JOURS OUVRÉS	<b>25,37€</b>	12,67€
	DIMANCHES ET	<b>31,71€</b>	15,86€
	JOURS FERIÉS		
<b>AIDE DIRECTE(2)</b>	JOURS OUVRÉS	<b>29,23€</b>	14,61€
	DIMANCHES ET	<b>36,53€</b>	18,27€
	JOURS FERIÉS		
<b>NUITS</b>	NOUS CONSULTER POUR DEVIS		

Prestations « Confort »			
<b>AVosCourses</b>	<b>Sécuriclés</b>	<b>Petit Bricolage</b>	<b>Garde Itinérante</b>
Tarif prestation	Tarif entretien	Tarif horaire	Tarif abonnement
<b>20,30€/presta</b>	<b>20,30€ / Trim</b>	<b>20,30€/ Trim</b>	<b>20,30€/mois</b>

\*Possibilité de prise en charge financière par le Conseil Général, les caisses de retraites, les mutuelles... Nous consulter pour tout cas particulier de financement.

\*\* Le bénéfice d'un éventuel avantage fiscal (réduction d'impôt ou crédit d'impôt) nécessite de remplir

(1) AIDE DOMESTIQUE : entretien du logement, entretien du linge, préparation des repas, courses, promenade.

(2) AIDE DIRECTE : prise de repas, toilette (ou aide), aide au lever/au coucher/au transfert, habillage, change, garde.